

Prolongation des délais de réalisation des motions et des postulats

Date: 27 août 2014
Direction: Direction des finances
N° d'affaire:
Classification: Non classifié

Direction des finances

M 197/2011 Meyer (Roggwil, PS) : Agressions contre le personnel du canton

Traitement au Grand Conseil: 13 juin 2012
Décision: Adoption

- ☐ Proposition de prolonger de délai de deux ans, jusqu'en Année
- ☒ Proposition de prolonger le délai d'un an, jusqu'en 2015
- ☐ Proposition de prolonger le délai une seconde fois d'un an, jusqu'en Année

Motifs de la proposition et mesures de réalisation envisagées:

Les mesures prévues suite à la motion, comme par exemple l'ouverture d'un site Web sur la conduite à tenir face à un client agressif, seront visibles et opérationnelles seulement à partir de l'automne 2014. La phase principale de réalisation, qui comprendra des offres de formation à la désescalade verbale dans la conduite des discussions pour les unités administratives qui sont exposées, se déroulera en 2015. En conséquence, les mesures demandées dans la motion ne pourront pas être réalisées avant fin 2015.

M 181/2012 PS-JS-PSA (Bhend, Steffisburg) : Assainissement des finances et service public de qualité – Efficience des prestations informatiques

Traitement au Grand Conseil: 22 novembre 2012
Décision: Adoption

- ☒ Proposition de prolonger de délai de deux ans, jusqu'en 2016
- ☐ Proposition de prolonger le délai d'un an, jusqu'en Année
- ☐ Proposition de prolonger le délai une seconde fois d'un an, jusqu'en Année

Motifs de la proposition et mesures de réalisation envisagées:

Les demandes du motionnaire portent sur des points qui, dans leurs orientations, correspondent dans une large mesure à certaines recommandations formulées dans le cadre du projet



d'audit indépendant de l'informatique dans le canton de Berne. Ce projet s'est achevé en avril 2014 avec la publication du rapport final. La mise en œuvre de ses 46 recommandations prendra plusieurs années. En conséquence, une prolongation de délai de deux ans est demandée pour la réalisation de cette motion.

M 180/2012 PS-JS-PSA (Blaser, Steffisburg) : Assainissement des finances et service public de qualité – Halte à la « consultite » aiguë

Traitement au Grand Conseil: 28 novembre 2012
Décision: Adoption

- ☒ Proposition de prolonger de délai de deux ans, jusqu'en 2016
- ☐ Proposition de prolonger le délai d'un an, jusqu'en Année
- ☐ Proposition de prolonger le délai une seconde fois d'un an, jusqu'en Année

Motifs de la proposition et mesures de réalisation envisagées:

Le Conseil-exécutif a chargé les Directions et la Chancellerie d'Etat de la réalisation de cette motion, au début du processus de planification visant l'élaboration du budget 2014 et du plan intégré mission-financement 2015 à 2017. Les coupes dans les dépenses qui en ont résulté permettent chaque année des améliorations budgétaires allant d'environ CHF 2 à 4 millions. La Commission des finances refuse le classement de cette intervention, selon un courrier du 14 avril 2014, considérant qu'il faut toujours accorder une grande importance à cette question.